

ÉPHÉMÉRIDES de la Congrégation de la Mission

23 novembre

En 1660, à Paris, à Saint-Germain-l'Auxerrois, — l'église paroissiale de la Cour — les membres de la Conférence des Mardis font célébrer un *service solennel pour Monsieur Vincent*... Qu'ils aient attendu deux mois pour s'acquitter de ce devoir de gratitude envers leur fondateur défunt, s'explique par le fait que l'orateur, chargé de prononcer l'éloge funèbre de Monsieur Vincent, a demandé qu'on lui laissât le temps de le préparer. Il y employa deux mois, et il parla deux heures... et encore ne donna-t-il pas son discours tout entier... Ce premier panégyriste de notre Bienheureux Père est *Henri de Maupas du Tour*, alors évêque du Puy. Le prélat a été, pendant de longues années le commensal de Monsieur Vincent ; il le connaît donc bien, et il le prouve en donnant comme charpente à son discours les deux vertus qui caractérisent bien saint Vincent : l'humilité et la charité. Cette oraison funèbre a de beaux passages ; mais elle est gâtée par le mauvais goût qui entachait la chaire chrétienne au début du siècle, et dont l'évêque du Puy ne s'est pas débarrassé. A la lecture de son discours, on n'éprouve qu'un regret : que l'éloge funèbre de Monsieur Vincent n'ait pas été prononcé par Bossuet. Mais les organisateurs de la cérémonie de Saint-Germain l'Auxerrois ont cru que seul un évêque serait de taille à louer le héros de la charité. Or, en 1660, Bossuet n'a que trente-trois ans, et, archidiacre de Metz, il n'est fixé à Paris que depuis un an. Par contre, il assiste au service funèbre célébré pour Monsieur Vincent. Plus tard, dans son témoignage écrit sur les vertus de notre bienheureux Père, il parlera de cette cérémonie et, après avoir mentionné "l'auditoire fort nombreux et célèbre" qui écouta l'évêque du Puy "avec une attention extraordinaire" - ce sont ses propres termes - il ajoutera : "Il y eut là beaucoup de larmes répandues, particulièrement au sujet de l'humilité profonde et de l'incomparable charité envers les pauvres que l'évêque du Puy découvrit en la personne du vénérable serviteur de Dieu"¹.

En 1692, un contrat est passé par devant notaire royal, et un règlement est fixé par l'évêque de Chartres en ce qui concerne l'*établissement des Prêtres de la Mission à Saint-Cyr*. En réalité, ils sont chargés depuis deux ans déjà de la direction spirituelle des "Demoiselles" dites "de Saint-Louis" pour lesquelles *Mme de Maintenon* a ouvert, en 1685, une maison d'éducation en ces lieux. Le supérieur général, M. Jolly, n'a accepté qu'avec une grande répugnance d'appliquer ses prêtres à cette œuvre ; mais du moment que les six prêtres et les trois frères qui y sont attachés, pourront vaquer aux missions, il s'y est résolu. Le contrat d'aujourd'hui fixe les chiffres de pension : trois cents livres pour chaque frère, et quatre cents pour chaque prêtre².

En 1848, douze Filles de la Charité quittent la Maison-Mère pour le *Brésil* où elles vont implanter la petite Compagnie. Elles étaient accompagnées de six Lazaristes et trois Frères. Le bateau *Stella Matutina* leva l'ancre le 28 novembre. Voyage sur mer de soixante-dix jours. (R)

1) *Maynard, édition de 1874, tome IV, p. 395-399.*

2) *Notices, III, 717, et Annales, t. 63, pp. 631-632.*